



L'expert de la sécurité DPSA, soutenu par NCI, acquiert Doré Sécurité

Paris, le 09 octobre 2023

Le groupe DPSA, expert de la sécurité privée haut de gamme, accompagné en majoritaire par NCI depuis un an, poursuit sa stratégie de développement avec l'acquisition de Doré Sécurité, référence dans la sécurisation d'événements de luxe.

Le groupe DPSA est un spécialiste du gardiennage privé qui sécurise des bâtiments tertiaires, principalement des bureaux en région parisienne. Son offre s'étend de la surveillance des biens et des personnes, au contrôle d'accès, la sécurité incendie, jusqu'au conseil, et l'analyse des risques sécuritaires à laquelle s'ajoute également un organisme de formation dans les métiers de la sécurité. Il adresse de nombreux clients Premium tels que les sièges sociaux d'entreprises du CAC 40, des banques privées, des laboratoires pharmaceutiques, des musées / fondations privées ou encore des data centers.

Le groupe, composé de 1 100 collaborateurs, se démarque des acteurs traditionnels du marché, grâce à une politique ambitieuse de formation, la qualité de l'encadrement et la fidélisation de ses agents embauchés en CDI.

En 2022, NCI est entré au capital en majoritaire, accompagné d'un pool d'investisseurs, afin d'accélérer la stratégie de croissance. Parmi les axes définis : la croissance externe, le développement dans le luxe et les sites emblématiques de la capitale. Moins d'un an après, la transaction actuelle, menée par NCI, coche toutes les cases.

Doré Sécurité, créée et dirigée par Marc Chassara depuis plus de 20 ans, est spécialisée dans la sécurité événementielle pour des Maisons de luxe, en particulier durant les périodes de fashion-week où elle travaille sur les défilés des plus prestigieux noms français. Forte de 4 M€ de chiffre d'affaires, la société emploie plus de 50 personnes en ETP.

Le rapprochement entre les deux sociétés, partenaires de longue date, acte une nouvelle étape dans la volonté d'apporter toujours plus de valeur ajoutée aux clients premium de DPSA. Doré Sécurité prendra le nom de DPSA Events, tandis que Marc Chassara demeurera très impliqué dans les opérations.

Hubert de Germay, Directeur associé NCI s'enthousiasme : *« Cette opération de croissance externe pose un premier jalon dans la stratégie de développement définie dès le départ, à savoir renforcer la présence de DPSA dans le secteur du luxe et dans les grands comptes de renom. Cela laisse augurer de belles perspectives d'évolution. »*

Jean Touvet, président de DPSA : « *Nous avons choisi NCI il y a un an pour sa capacité et son expertise à nous accompagner dans nos projets de croissance maîtrisée. Nous sommes aujourd'hui ravis de franchir cette nouvelle étape clé pour le développement de la marque DPSA.* »

Marc Chassara, dirigeant de Doré Sécurité : « *Je me réjouis de ce rapprochement avec DPSA, un acteur que nous connaissons depuis de nombreuses années qui a su s'imposer comme une référence dans le secteur de la sécurité privée et avec qui nous partageons les mêmes valeurs de qualité, de garantie de sécurité et de continuité du service.* »

A propos du Groupe DPSA :

Fondé en 1987 et basé en Ile de France, le Groupe DPSA réalise désormais environ 44 M€ de chiffre d'affaires et emploie plus de 1 100 agents de sécurité formés et performants au service d'un nombre volontairement limité de clients franciliens. DPSA Ile de France innove avec des prestations en gardiennage et sécurité à forte valeur ajoutée à Paris et en Ile de France, et certifiées NF Service Prévention et Sécurité. Le groupe comprend également EPI, spécialisé dans la sécurité et le gardiennage dans l'événementiel, et Point Bleu, organisme de formation dans les métiers de la sécurité. Le Groupe propose ainsi une offre globale qui s'étend de la surveillance des biens et des personnes, le contrôle d'accès, la sécurité incendie, jusqu'au conseil, la formation, et l'analyse des risques sécuritaires.

A propos de NCI :

Acteur multirégional du capital investissement, NCI investit des compétences et des fonds propres dans des projets d'innovation, de développement et de transmission d'entreprises. Avec une croissance historique à deux chiffres et 350 M€ sous gestion - confiés par des investisseurs institutionnels publics et privés, des family offices et des dirigeants d'entreprises, NCI concilie finance et développement économique sur un territoire à fort potentiel, Normandie, Hauts-de-France, Bretagne, Pays de la Loire et Île-de-France.

Pool investisseurs : NCI (Hubert de Germy, Jean Deshayes), Financière Vecteur, Ouest Croissance, Caisse d'Épargne Normandie

Acquéreurs : DPSA (Jean Touvet, Laurent Parise)

Vendeurs : Groupe Marc Chassara

Conseil des vendeurs et des managers : CIC Conseil (Fabien Riou)

Conseil juridique de NCI : Apollo Cabinet d'Avocats (Guillaume de Ternay, Elif Altundas)

Conseil juridique des vendeurs : Cabinet Gicqueau Vergne (Thierry Gicqueau)

Conseil financier (audit acquéreur) : Deloitte (Guillaume Detourmignies)

Contacts presse

Kablé Communication

Catherine Kablé – catherine.kable@kable-communication.com – 06 82 25 73 85

Guillaume D'haene – guillaume.dhaene@kable-communication.com – 07 86 85 42 57